

BRETAGNE[®]

BREST
LIFE

Construisons
ensemble l'avenir
économique
du territoire

SMDE

STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Construisons ensemble l'avenir économique du territoire

Précisions lexicales

Brest métropole : territoire légal de la métropole, sur 8 communes, 207 000 habitants

Pays de Brest, territoire du Pôle métropolitain du Pays de Brest : termes utilisés dans le présent document pour désigner le périmètre du Pays de Brest, associant Brest métropole et 6 communautés de communes (89 communes 410 000 habitants), base territoriale du projet métropolitain

Zone d'emploi de Brest : 123 communes, 466 000 habitants

SOMMAIRE

Édito	04
Pourquoi une stratégie métropolitaine de développement économique ?	08
La stratégie métropolitaine de développement économique : un projet et un mouvement collectifs.....	12
Des défis communs, des objectifs et des projets prioritaires	16
Une nouvelle gouvernance du développement économique.....	32



ÉDITO

Initiée par Brest métropole en septembre 2015, la stratégie métropolitaine de développement économique est le résultat d'un travail collectif qui aura mobilisé pas moins de 400 acteurs, privés et publics, à l'échelle de notre bassin de vie et d'emploi, celle d'un espace de plus de 400 000 habitants.

*Comité d'orientation stratégique
du 21 septembre 2015*

Avec les entreprises, chambres consulaires, institutions et collectivités, le pôle métropolitain du Pays de Brest et la société civile représentée au sein du Conseil de développement, les différents échanges et groupes de travail ont permis de construire un diagnostic partagé de notre territoire : ses nombreux atouts, ses faiblesses aussi, dans un contexte de mutation de l'économie, notamment liée au numérique, et de compétition entre territoires pour développer de nouvelles activités et attirer des compétences.

Un nouveau cadre institutionnel également, où régions et métropoles, suite aux lois Maptam et NOTRe, se trouvent renforcées dans leurs compétences en matière de développement économique et de soutien à l'innovation. Des évolutions qui confortent le rôle moteur de l'agglomération brestoise, et sa capacité à mobiliser les ressources du territoire au bénéfice d'un développement équilibré de la Bretagne, comme l'illustre le succès de la candidature French Tech Brest +, avec Lannion, Morlaix et Quimper.

Ce travail, ouvert et collaboratif, aura conduit à identifier 5 grands défis pour notre territoire :

- ▶ **Attirer, promouvoir, accueillir**
- ▶ **Encourager** l'initiative, l'innovation et le développement des compétences
- ▶ **Conquérir** les marchés nationaux et internationaux
- ▶ **Réussir** les transitions
- ▶ **Faire grandir** nos pôles d'excellence et les dimensions économiques métropolitaines

Innovante dans son processus d'élaboration, cette stratégie le sera également dans sa mise en œuvre.

Soutenue par une nouvelle gouvernance économique élargie à des acteurs clefs, privés et publics, elle porte pour les années à venir notre ambition commune au service du développement et des entreprises, de l'attractivité, de l'emploi et de la cohésion de notre territoire.

François Cuillandre,
président de Brest métropole

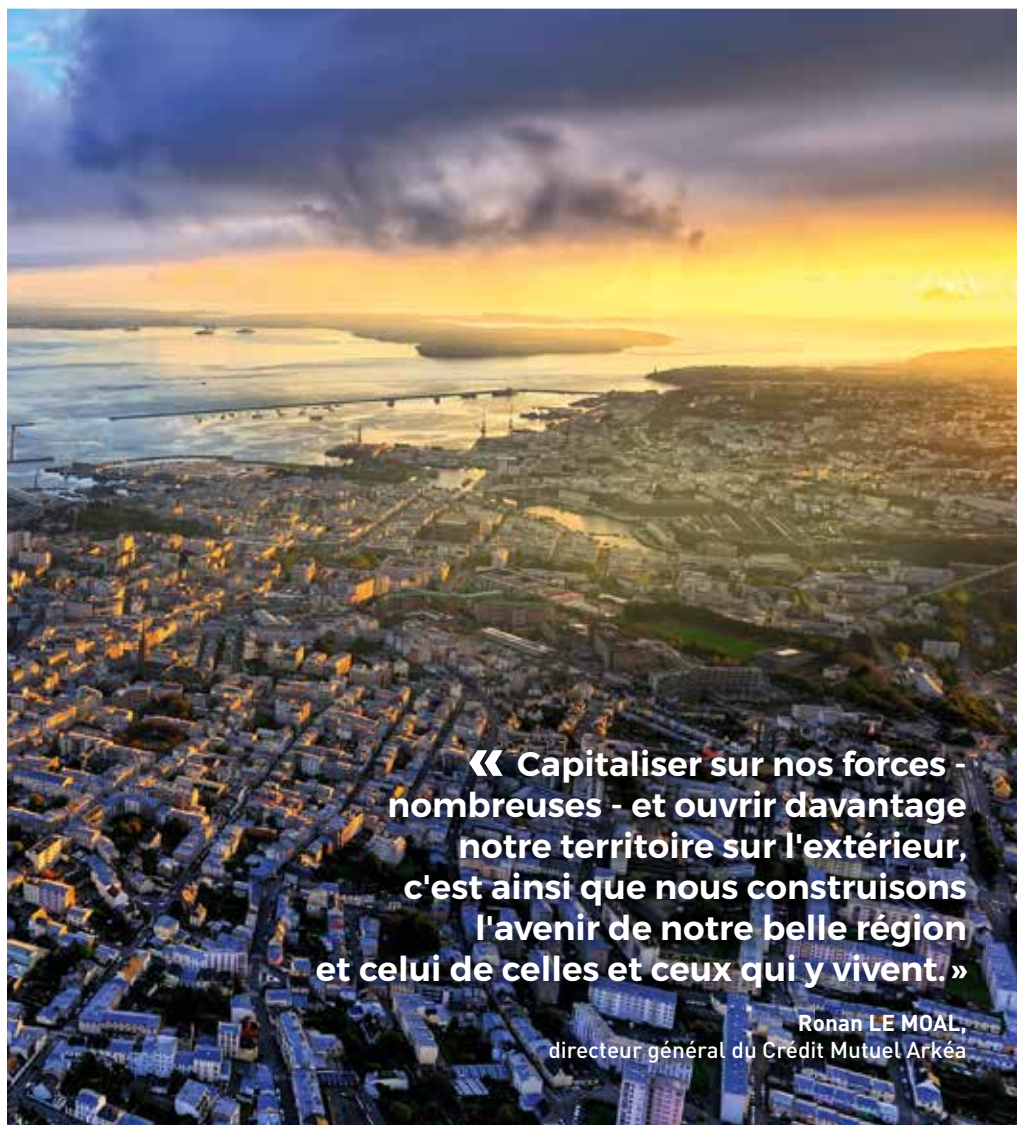
[Document complet à télécharger sur le site brest.fr](#)



« **Brest**, par son statut de métropole, a des responsabilités à exercer et un rôle à jouer à une échelle plus large que son seul périmètre institutionnel, un rôle de locomotive au service du développement de l'Ouest breton. Ce développement est l'affaire de tous les acteurs, publics et privés. L'enjeu de la stratégie métropolitaine de développement économique est de consolider un dialogue constructif entre ses acteurs, pour une action efficace au service du développement, de l'emploi, et de l'attractivité du territoire. »

François Cuillandre,
président de Brest métropole

Pourquoi une stratégie métropolitaine de développement économique ?



Le développement économique vise un objectif collectif majeur : l'emploi.

L'emploi ne peut progresser que si notre tissu économique est compétitif et en croissance, si la richesse globale de ses acteurs, entreprises, ménages et collectivités publiques, est elle-même en augmentation durable, et si cet accroissement se réinjecte dans notre économie.

Cela suppose l'existence d'une dynamique, d'un mouvement vertueux qui trouve sa force motrice dans les initiatives et décisions des acteurs privés et publics.

Le 1^{er} janvier 2015, la communauté urbaine de Brest accédait au statut de métropole défini par la nouvelle loi Maptam. C'est la reconnaissance de l'importance de ses fonctions métropolitaines qui bénéficient à l'Ouest breton (fonctions internationales, nationales, régionales), de son offre urbaine (éducation, santé, culture...), de la taille de sa zone d'emploi, reconnaissance aussi des échelles de dialogue (pôle métropolitain du Pays de Brest, ententes avec Quimper, Morlaix et Lannion, pôle métropolitain Loire-Bretagne, coopérations internationales).

La loi NOTRe du 7 août 2015 attribue la responsabilité de la stratégie économique à la Région. Celle-ci doit élaborer à ce titre un schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), document de programmation à valeur prescriptive. Les mêmes textes prévoient également que ces orientations fassent l'objet d'une élaboration commune, par la Région et la Métropole, pour ce qui concerne le territoire métropolitain.

Dans ce nouveau contexte, notre stratégie métropolitaine de développement économique (SMDE) a donc une double vocation :

- **Être** la plateforme de travail collectif des acteurs publics et privés pour amplifier la dynamique économique de l'aire métropolitaine brestoise
- **Constituer** la contribution de Brest métropole et de ses partenaires au SRDEII porté par la Région Bretagne



World Café du 15 octobre 2015



LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : UN PROJET ET UN MOUVEMENT COLLECTIFS

Une participation active
des acteurs économiques

**La construction de la stratégie
métropolitaine de développement
économique a impliqué plus de 400
personnes, réunies dans différentes
instances :**

- **Comité d'orientation stratégique
du territoire :** groupe de dirigeants
d'entreprises et de réseaux, élus de Brest
métropole, du pôle métropolitain
du Pays de Brest, de la Région Bretagne
et du Département du Finistère, État,
chambres consulaires, université, Conseil
de développement
- **Comité de coordination interne à Brest
métropole :** groupe d'élus et techniciens
impliqués dans le développement
économique
- **Pôle métropolitain du Pays de Brest :**
élus et techniciens des EPCI membres
et les organismes associés, au sein
du groupe de pilotage "économie"
- **Brest Business Life :** groupe de réflexion
constitué de dirigeants d'entreprises
innovantes
- **World Cafés :** des moments de créativité et
de production collective qui ont rassemblé
près de 250 participants en 5 groupes

- **Conseil de développement du Pays
de Brest :** plusieurs réunions de ses
commissions économie et prospective,
et de son assemblée plénière

- **Groupe technique :** techniciens de Brest
métropole, des chambres consulaires,
du pôle métropolitain du Pays de Brest,
de l'État, de la Région, du Département,
du Technopôle Brest Iroise, de l'Agence
d'urbanisme de Brest Bretagne, de la
Maison de l'emploi et de la formation
professionnelle

La stratégie métropolitaine de développement
économique est donc un projet collectif, celui
de toutes celles et ceux qui se sont associés
à son élaboration et qui ont bien voulu livrer leur
vision économique, leur analyse des forces et
faiblesses, des atouts et des perspectives
de Brest et de son bassin.

Demain, ce projet sera aussi celui de tous
les maîtres d'ouvrage qui porteront un
ou plusieurs des objectifs définis. L'ambition
est que la stratégie se concrétise par un flux
continu d'actions qui fédèrent et entretiennent
la mobilisation.

Au fil du temps, les acteurs associés dans sa
gouvernance seront sans doute amenés à
l'ajuster, en fonction des évolutions générales
que nous devons prendre en considération.

« Il faut privilégier le travail collaboratif pour être plus puissant et plus agile : c'est la clé de la réussite pour demain. »

Loïg Chesnais-Girard,
premier vice-président, Conseil régional de Bretagne



Comité d'orientation stratégique du 5 novembre 2015 : Budog Marzin, Centre des Jeunes Dirigeants de Brest ; Loïg Chesnais-Girard, 1^{er} vice-président du Conseil régional de Bretagne ; Guy Jourden, président du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest



Comité d'orientation stratégique de la SMDE : Léna Roudaut-Urvoy, présidente du Centre des Jeunes Dirigeants de Brest et dirigeante de My MovieUP ; Denis Le Saint, co-président du groupe Le Saint ; Mickaël Quemez, 1^{er} vice-président du Conseil départemental du Finistère



DES DÉFIS COMMUNS,
DES OBJECTIFS
ET DES PROJETS PRIORITAIRES

L'ambition collective est de hisser l'économie du territoire métropolitain, dans toutes ses composantes urbaines et périurbaines, aux meilleurs rangs de l'attractivité, de la compétitivité.

La métropole a de nombreux atouts, des marges de progrès dont elle doit se saisir. L'excellence de nombreux secteurs, les mutations engagées, les potentiels de ses entreprises, sont autant de voies pour l'essor du territoire. La formidable mobilisation des acteurs est aussi l'une de nos meilleures chances de réussite.

Notre territoire est riche de ses singularités, de ses atouts, de ses spécialités économiques, de ses entreprises et de leurs ressources humaines, des hommes et des femmes aux multiples talents.

Forte de son histoire résiliente et de la diversification économique qu'elle a engagée de longue date, très axée sur l'économie de la connaissance, la métropole a de solides leviers pour amplifier son développement.

Cette mobilisation collective démultipliera nos forces pour faire de la métropole brestoise une métropole compétitive et attractive.

Notre ambition est à la hauteur des enjeux : nous voulons accompagner et développer le dynamisme économique et faire rayonner l'excellence au plan national et international. Nous le ferons en rassemblant et en fédérant l'ensemble de nos partenaires territoriaux, collectivités, entreprises et réseaux économiques dans le cadre d'une nouvelle gouvernance et d'un dialogue renouvelé entre les acteurs publics et les entreprises.

Pour relever ce pari, les parties prenantes de la démarche ont identifié 5 défis majeurs.

Ceux-ci sont déclinés en objectifs, qui sont présentés dans le document complet.

Nous mettons ci-après en exergue certains d'entre eux, des projets prioritaires à caractère collectif.

« L'humain est et restera
la base et le levier principal de
tout développement. »

Denis Le Saint,
co-président du Groupe Le Saint

LES 5 DÉFIS MAJEURS



Retrouvez l'ensemble des objectifs détaillés dans le document global de la SMDE

DÉFI 01 Attirer, promouvoir et accueillir

L'ambition : une métropole qui sait attirer et accueillir

« Il y a nécessité de trouver des complémentarités entre Brest métropole et les EPCI du Pays de Brest, sur des thèmes d'intérêt partagé : par exemple, comment contribuer à l'attractivité collective. »

Patrick Leclerc,
vice-président en charge de l'économie au pôle métropolitain du Pays de Brest

L'attractivité du territoire reste l'enjeu majeur de la stratégie métropolitaine de développement économique. Notre image est à travailler : les clichés persistent...

Nous ne gagnerons pas ce combat sur l'attractivité en restant focalisés sur la communication, qui demandera beaucoup de ressources et de temps. Nous devons nous différencier par notre offre de services et par la mobilisation des acteurs pour imaginer de nouveaux dispositifs, et une nouvelle manière de révéler les nombreux attraits du territoire.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA VISIBILITÉ DE BREST EN FRANCE ET DANS LE MONDE

3 projets prioritaires parmi les 10 objectifs

- **Bâtir et partager une stratégie de marketing territorial** mobilisant les acteurs publics et privés du Pays de Brest autour du dispositif Brest Life et développer une stratégie "d'ambassadeurs de Brest Life" en s'appuyant sur la marque Bretagne
- **Renforcer les dispositifs d'accueil** des nouveaux arrivants, actifs et étudiants
- **Renforcer l'attractivité** du centre de la métropole

DÉFI 02

Encourager l'initiative et l'innovation et développer les compétences

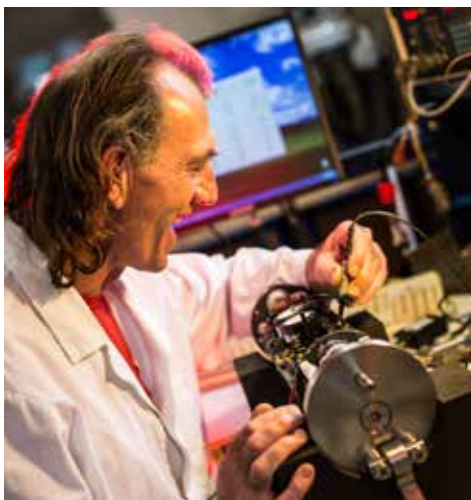
L'ambition : une métropole d'initiatives et d'entrepreneurs

Les emplois de demain seront créés par nos entreprises, nos startups, nos innovateurs. Il est important d'accompagner et de mettre à l'honneur ces audacieux !

Montrer la voie, stimuler la créativité, accompagner les créateurs et porteurs de projets à potentiel de croissance est notre priorité affirmée.

Brest est un territoire d'excellence pour la R&D : nous devons fertiliser cette connaissance et ce savoir au profit de la création d'activités et d'emplois.

Il s'agit par ailleurs de proposer aux entreprises des conditions optimales d'installation, correspondant à leurs besoins de développement et de localisation. C'est aussi un maillon essentiel et très concret nécessaire au développement.



STIMULER L'ENTREPRENEURIAT ET LES ÉNERGIES CRÉATIVES

5 projets prioritaires parmi les 13 objectifs

- **Élaborer un programme de sensibilisation à la création d'entreprise**, sous toutes ses formes, à l'intention de divers publics
- **Étudier le projet d'une plateforme web** dédiée aux réseaux de la création d'entreprise
- Expérimenter un élargissement du dispositif d'**accélérateur de croissance des TPE et PME**, lancé dans le cadre de French Tech Brest +
- **Réaliser un bâtiment totem** sur le site du technopôle et celui des Capucins pour les organismes animateurs des démarches d'innovation et de développement de projets
- **Mettre en avant les réussites** du territoire dans le cadre du dispositif Brest Life



PROPOSER DES SOLUTIONS D'IMPLANTATION ADAPTÉES AUX BESOINS DES ENTREPRISES

6 projets prioritaires

- **Réaliser un schéma de référence** des zones d'activités à l'échelle du Pays de Brest tenant compte des problématiques foncières agricoles
- **Renforcer l'attractivité et l'accessibilité** du site du Technopôle Brest Iroise
- **Aménager la zone d'activités intercommunautaire de Lanvian** pour l'accueil de grands projets industriels et logistiques
- **Mettre en service une nouvelle offre immobilière** d'accueil de créateurs d'entreprises (en milieu urbain, plateformes collaboratives...)
- **Aménager et équiper le polder portuaire** notamment pour l'accueil de projets industriels liés au nouveau secteur des énergies marines renouvelables
- Mettre en service un **site web de promotion foncière et immobilière** à l'échelle du Pays de Brest

DÉFI 03

Conquérir les marchés nationaux et internationaux

L'ambition : une métropole ouverte et internationale

L'internationalisation est un des leviers forts de la croissance de nos entreprises et du territoire pour capter de nouveaux marchés.

Pour garantir la compétitivité de notre territoire péninsulaire, des investissements permanents sont nécessaires, en faveur du désenclavement, de l'amélioration des mobilités et des infrastructures de communication (aéroport international, ferroviaire à grande vitesse, port de commerce, réseaux numériques pour le très haut débit...).

Cela implique la nécessité d'un dialogue avec les opérateurs (numériques, aériens...) pour développer de meilleures solutions au service des entreprises.

Les infrastructures ne font pas tout ; il s'agit également de l'ouverture internationale du territoire, dans toutes ses composantes, y compris culturelle.

La valeur ajoutée attendue passe par la conquête du monde : aidons nos entreprises, nos jeunes, nos salariés à s'internationaliser !

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ PAR LES INFRASTRUCTURES ET LE NUMÉRIQUE

3 projets prioritaires parmi 15 objectifs

- **Obtenir la concrétisation des investissements ferroviaires** permettant de réduire les temps de trajet entre d'une part le Finistère, Rennes et Paris, et d'autre part Brest et Quimper
- **Mettre en œuvre** le projet de développement du Port de Brest
- **Rendre techniquement et économiquement accessible le très haut débit** pour les entreprises sur l'ensemble du territoire métropolitain



« Vu notre position géographique, nous devons pousser plus loin que d'autres les initiatives et les tentatives. »

Léna Roudaut-Urvoy,
présidente du Centre des Jeunes Dirigeants de Brest et dirigeante de My movieUP

AMPLIFIER L'INTERNATIONALISATION DU TERRITOIRE, DES ENTREPRISES ET DES COMPÉTENCES

5 projets prioritaires parmi 6 objectifs

- **Renforcer les actions favorisant l'ouverture internationale** des entreprises, en lien avec Bretagne Commerce International
- **Aider les acteurs économiques** qui recrutent des actifs étrangers en vue de s'internationaliser davantage
- **Faire rayonner la Cité internationale** pour l'accueil de chercheurs étrangers
- **Intégrer un programme « Brest Life international »** dans la stratégie de marketing territorial
- **Renforcer nos connexions** avec l'Union Européenne, en lien avec la Région Bretagne



*Le Brest Business Life en séance de travail : Ronan le Moal, directeur général du Crédit Mutuel Arkéa ;
Matthieu Banvillet, directeur du Quartz, scène nationale de Brest ; Jean Chaoui, président d'Imascap*

DÉFI 04

Réussir les transitions

L'ambition : un "territoire intelligent" qui met la dimension humaine au cœur de son développement

Les transitions écologiques, numériques, sociétales créent un nouveau monde dans lequel le territoire métropolitain doit trouver toute sa place et actionner des nouveaux leviers de croissance.

Cette nouvelle approche économique bouleverse les modes de production, fait émerger des nouvelles formes d'entreprises, de management, de travail, où la responsabilité sociétale des entreprises et la dimension humaine prennent une importance croissante.

Réussir les transitions, c'est s'en saisir et non les subir, c'est aider notre industrie locale à rentrer pleinement dans l'industrie du futur, à gagner en valeur ajoutée.

Réussir les transitions, c'est aussi faire en sorte que les acteurs de l'économie résidentielle tirent profit des mutations, montent en gamme, acquièrent de nouvelles compétences...

La solidarité et la proximité sont pour nous des valeurs fortes et la lutte contre les inégalités une priorité.

L'innovation et la création d'activités sont à la portée de tous et c'est pourquoi nous mettons le développement de l'économie sociale et solidaire au cœur de nos politiques de développement, afin de favoriser un accès à l'emploi pour tous, jeunes de nos quartiers, demandeurs d'emploi de longue durée, ...

SE SAISIR DES TRANSITIONS (NUMÉRIQUE, ÉNERGÉTIQUE & ÉCOLOGIQUE, SOCIÉTALE) ET DÉVELOPPER DE NOUVELLES VOIES DE CROISSANCE

4 projets prioritaires parmi 10 objectifs

- **Soutenir les actions favorisant l'élargissement des marchés** liés à la rénovation du bâti et aux économies d'énergies
- **Favoriser l'usage accru des services numériques** par l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels (French Tech Brest +)
- **Faire évoluer les réseaux publics** vers le concept de "smart city", ville créative, intelligente et durable
- **Favoriser la croissance d'un réseau local** autour de la responsabilité sociétale des entreprises



SOUTENIR L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE DANS SES ÉVOLUTIONS

3 projets prioritaires parmi 12 objectifs

- **Réviser le Schéma de cohérence et d'organisation territoriale (SCOT)** en recherchant une localisation adaptée et équilibrée des activités économiques au sein du Pays de Brest
- **Pérenniser les assises du commerce** en élargissant leur périmètre de réflexion à l'ensemble des communes de Brest métropole et à l'échelle du Pays de Brest
- Mettre en place une **fonction de manager de centre-ville**

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE L'INSERTION

4 projets prioritaires parmi 6 objectifs

- **Accompagner la création de nouvelles formes économiques** : économie du partage, circuits de proximité, circuits courts, emplois partagés, ...
- **Renforcer les actions de gestion prévisionnelle territorialisée** des emplois et des compétences par filière
- **Poursuivre l'appui à la gestion** des ressources humaines des TPE en renforçant les moyens dédiés
- **Encourager la mutualisation d'emplois** et de certains moyens des structures d'insertion et de l'économie sociale et solidaire

DÉFI 05

Faire grandir les dimensions économiques métropolitaines et nos pôles d'excellence

L'ambition : une métropole intelligente et compétente, qui connecte le savoir à l'économie et amplifie ses domaines d'excellence, créateurs de richesses et de rayonnement

Déjà engagé de longue date, le processus de croissance des fonctions métropolitaines, sera conforté par l'accueil de nouvelles activités liées à la recherche et développement, par l'ouverture internationale du territoire, par la présence de centres de décision.

L'enseignement supérieur et la recherche jouent ici un rôle de premier ordre ; nous devons renforcer ce pôle et le connecter encore davantage aux réseaux internationaux et aux entreprises.

Accompagner la recherche de valeur par les entreprises doit s'appuyer sur un socle solide de compétences : territoire jeune et universitaire, Brest fait du développement des compétences humaines un levier majeur. Nous devons favoriser le développement de l'emploi dans nos filières et domaines d'excellence en multipliant les ponts entre université, grandes écoles, centres de recherche, de transfert, et les entreprises, et en favorisant la diversité des formes d'accès à l'emploi, comme l'alternance.

Être métropole, c'est aussi faire rayonner son excellence. Le territoire est riche de domaines d'excellence affirmés ou émergents, innovants, bien reliés aux priorités régionales.

Parfois méconnus, insuffisamment structurés, il convient de mieux les valoriser.



Notre territoire est reconnu internationalement pour son leadership dans l'excellence maritime. Consolidons-le et transformons-le en vivier de nouvelles activités et métiers. Il s'agit pour la métropole de répondre aux grands enjeux de la croissance bleue, de les croiser avec les autres grands défis globaux (énergétique, climatique, développement durable, santé, alimentaire...) et de tenir un rôle de leadership en France et à l'échelle internationale dans l'économie maritime.

La filière agricole et agroalimentaire a des défis à affronter, des mutations à surmonter, et aussi des opportunités à saisir sur les marchés, à différentes échelles géographiques.

L'impact réel et potentiel des activités numériques sur l'économie est considérable. L'objet du programme French Tech Brest +, associant Brest, Lannion, Morlaix et Quimper, est d'accroître la performance globale de notre tissu en agissant sur plusieurs leviers, selon les cas : innovations, nouveaux services, meilleure productivité, expansion des marchés... Le numérique est un levier transversal de croissance.

Il s'agit également d'accompagner les mutations sectorielles des filières sociales (défense, industrie, agroalimentaire, banque-assurance...) et d'accélérer le développement des filières innovantes (santé, énergies marines renouvelables, fintech, activités créatives au croisement de l'économie et de la culture...) en lien avec nos ressources existantes.

Notre métropole doit monter en puissance dans le tertiaire supérieur, au service du secteur industriel notamment. Notre économie touristique dispose d'un réel potentiel de développement. Elle fait de la destination Brest Terres Océanes un levier puissant pour notre image et les activités économiques, et en renforce également les activités de tourisme d'affaires et urbain.

ATTIRER ET CONSOLIDER DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES INTERNATIONALES ET NATIONALES, RENFORCER LES CENTRES DE DÉCISION

2 projets prioritaires parmi 6 objectifs

- **Concrétiser l'accueil du siège national de l'Ifremer**
- **Assurer un lien régulier** entre les centres de décisions locaux, publics et privés



CONFORTER LE PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

4 projets prioritaires parmi 7 objectifs

- **Réaliser les projets structurants** de recherche et d'enseignement supérieur prévus au Contrat de plan Etat-Région 2015-2020
- **Favoriser l'usage du campus numérique**, sur ses deux sites (Brest et Rennes), par les acteurs publics et privés
- **Créer une conférence territoriale** réunissant les acteurs majeurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et du transfert, chargée d'examiner les enjeux majeurs métropolitains dans ces domaines et d'envisager un schéma de développement de l'enseignement supérieur
- **Étudier la faisabilité d'un "Institut" du leadership**

FAIRE GRANDIR ET RAYONNER NOS PÔLES D'EXCELLENCE

5 projets prioritaires parmi 50 objectifs

- **Lancer de manière opérationnelle** le Campus mondial de la mer
- **Mettre en œuvre le plan de développement numérique de l'économie French Tech Brest +**, en partenariat avec Lannion, Morlaix et Quimper
- **Favoriser le développement des activités agricoles et agroalimentaires** sur les marchés internationaux, nationaux, régionaux, locaux
- **Encourager une logique de clustérisation** d'activités à potentiel de croissance (cyberdéfense, fintech, algues, ...)
- **Assurer la montée en puissance** du plan d'action de promotion touristique de Brest Terres Océanes



Les membres du Brest Business Life, en séance de travail



UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une force de la pointe de la Bretagne réside dans la capacité des acteurs à se mobiliser collectivement autour des grands enjeux territoriaux, à travailler ensemble sur des projets communs.

C'est un atout considérable à l'heure où doit être relevé le défi de la métropolisation et mise en œuvre la feuille de route que Brest métropole élabore avec ses partenaires et les entreprises, qui font du développement économique et de l'emploi une priorité collective.

La mise en place d'une nouvelle gouvernance du développement économique sur le territoire métropolitain est en soi un enjeu et une condition nécessaire pour relever les grands défis que nous avons identifiés. Il s'agit d'installer un processus dynamique d'échange et de coordination entre les acteurs publics et privés du territoire pour piloter et mettre en œuvre notre stratégie.

Les différentes instances de pilotage, de réflexion et de concertation qui ont apporté leur contribution tout au long de la démarche d'élaboration de la stratégie constituent le socle de la dynamique sur laquelle est construite cette nouvelle gouvernance. Elles seront le lieu d'un dialogue renouvelé, ouvert et durable entre les acteurs publics et les entreprises.

Elles devront garantir la mise en œuvre coordonnée de la feuille de route, et l'inscription de la stratégie dans un processus d'amélioration continue avec notamment l'institution d'une revue de projet annuelle pour communiquer et échanger collectivement sur l'état d'avancement des projets stratégiques, les réussites, les difficultés, les inflexions à donner...

Comme elle l'a fait au stade de l'élaboration de la stratégie, Brest métropole se propose d'être l'animatrice de la mise en œuvre opérationnelle de la SMDE, aux côtés de l'ensemble des partenaires associés.

Conseil de gouvernance de la stratégie

Le principe est de faire évoluer le Comité d'orientation stratégique, mis en place pour l'élaboration de la stratégie métropolitaine, en Conseil de gouvernance, en adaptant éventuellement sa composition. Les acteurs non membres du Conseil de gouvernance, mais pilotes d'objectifs ou de projets majeurs, seront associés en fonction des sujets à traiter.

Le Conseil de gouvernance aura pour rôle de faire vivre la SMDE, chacun des membres conservant bien entendu son autonomie de décision dans l'exercice de ses missions et de ses maîtrises d'ouvrage.

Le Conseil de gouvernance sera garant du bon avancement du travail collectif, au regard des indicateurs pertinents. Il devra identifier les pilotes chargés de mener les objectifs définis, et apprécier les éventuelles inflexions à apporter à la SMDE en cas d'évolution de contexte.



« Il faut associer l'ensemble des acteurs pour pouvoir traiter le plus grand nombre d'objectifs. »

Evelyne Lucas,
vice-présidente Industrie de la Chambre de commerce et d'industrie
métropolitaine de Brest et dirigeante de l'entreprise Raub

Comité d'orientation stratégique du 21 septembre 2015

BRETAGNE 

BREST

BREST
LIFE

brest-life.fr



Brest métropole

24 rue Coat-ar-Guéven

CS 73826

29 238 Brest cedex 2

02 98 33 50 50

smde@brest-metropole.fr